



GUENGAT

KELACHOU

Juillet / août 2024

N°911

Soirée festive

Samedi 6 juillet

Repas moules/frites
Feu d'artifice et soirée dansante

Pardon de la Chapelle Sainte Brigitte

Dimanche 28 juillet

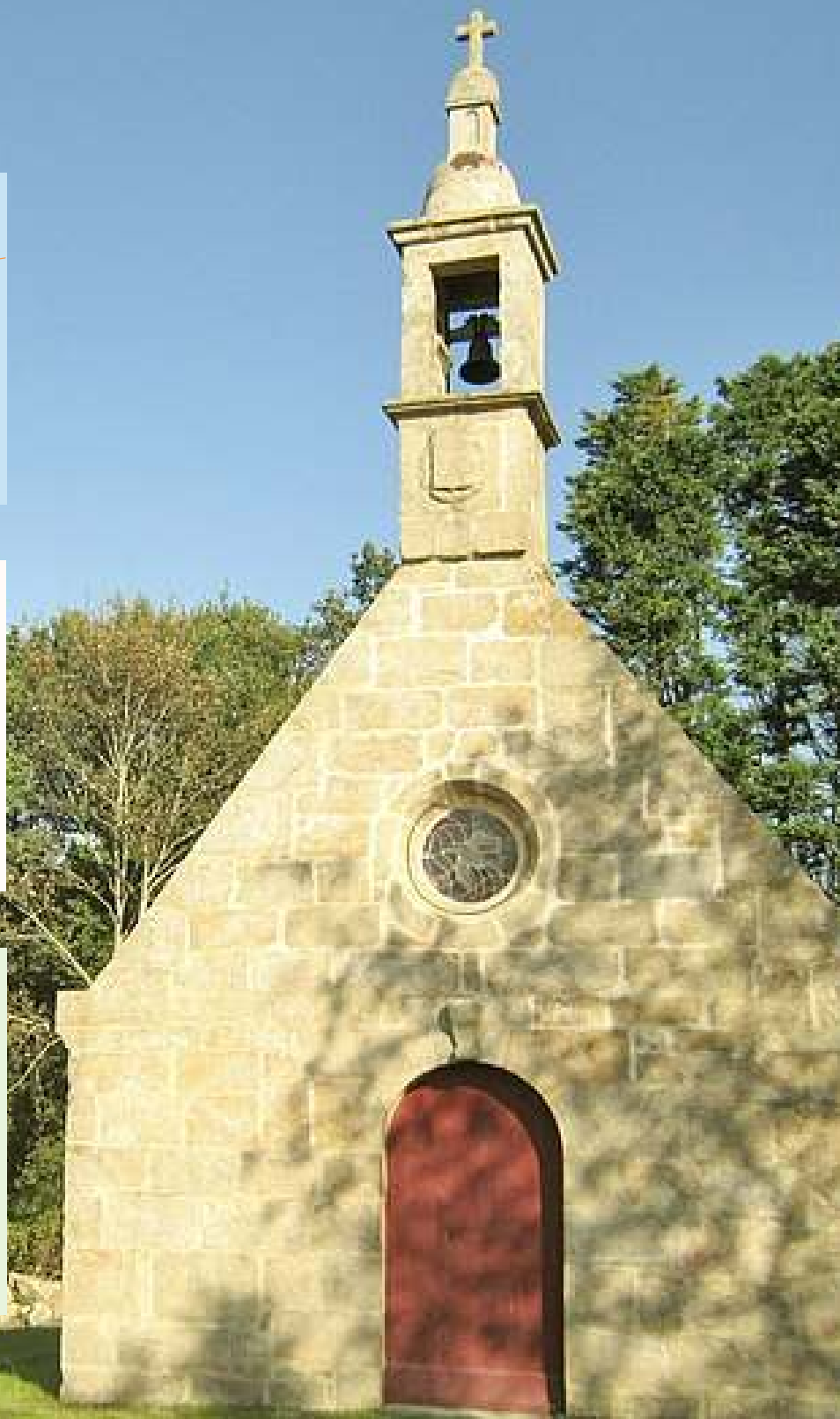
Pardon à 10h30 suivi d'un
café/gâteaux

Festival

“En août, les enfants sont des princes”

Samedi 3 août

Spectacle et animations à partir de
13h30



MOT DU MAIRE

Depuis plusieurs semaines, je constate une forte augmentation des dégradations et des nuisances de voisinage sur notre commune. Les forces de Gendarmerie ont dû intervenir à de nombreuses reprises pour des troubles à l'ordre public, pour des incivilités, pour des intrusions sur des propriétés privées...

Bien que ce soit l'œuvre d'une minorité, cela nuit à l'intérêt général et à la tranquillité publique. Seul le respect, la courtoisie, la politesse et le bon sens, soit le civisme, doivent régir notre façon d'être et nous permettre de vivre ensemble sur le même territoire. Il est parfaitement inacceptable que certains perturbent la tranquillité d'autrui en frappant aux portes au milieu de la nuit, que des dégradations soient commises sur l'espace public de manière purement gratuite, telles que bris de vitres, tags incitant à la haine et la discrimination, ou encore que des panneaux de signalisation disparaissent ou soient déplacés, mettant en danger les automobilistes, et au passage, engendrant un coût non négligeable pour le contribuable local.

Face à l'arrivée de la période estivale, où le risque d'augmentation d'incivilités est plus important que jamais, j'en appelle à vous tous, chères Guengataises, chers Guengatais, à respecter et faire respecter ces principes de bases, ciment du **"bien vivre ensemble"** à Guengat.

Pensez à prévenir le voisinage si vous organisez une fête, ne mettez pas la musique trop fort, respectez les horaires pour tondre votre pelouse ou bricoler. Pour les propriétaires d'animaux, merci de ne pas laisser leurs déjections sur les trottoirs, au milieu des espaces verts, ou bien encore au milieu des allées du cimetière, comme cela est le cas aujourd'hui.

A la veille des vacances d'été, je tiens à rappeler aux parents d'enfants mineurs, qu'ils sont pénalement responsables des incivilités commises par ces derniers.

Si toutefois, la situation venait à dégénérer au cours de l'été, je me verrais contraint de prendre un arrêté municipal interdisant l'espace public, après 23h00, aux mineurs de moins de 15 ans non accompagnés par un adulte. Je ne souhaite évidemment pas en arriver là, et c'est pourquoi je compte sur vous, pour qu'ensemble, nous mettions un terme à la dynamique négative à laquelle nous devons faire face ces dernières semaines.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bel été, profitez de cette période propice aux retrouvailles, aux moments de détente et de partages et surtout pensez à vos voisins pour que tous ensemble nous passions un bel été.

David LE GOFF, Maire

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2024

Révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi) sur les communes de Quimper, Ergué-Gabéric et Guengat : avis du Conseil Municipal

Une partie de la Commune de GUENGAT est située dans le PPRi. Ce PPRi, basé sur une crue centennale, a été prescrit le 26 décembre 1995 et approuvé le 10 octobre 1997.

Il a fait l'objet de 2 révisions approuvées en 2004 et 2008.

Depuis 2008, la situation a fortement évolué. La comparaison entre l'étude de 2008 et celle du présent PPRi met en avant plusieurs différences notamment les données topographiques.

Afin de mettre à jour ce document, une révision a été lancée. Le CM émet un avis favorable au projet de révision du PPRi.

Zone de la Base : acquisition de terrain

Le CM approuve l'acquisition de parcelles d'une surface d'environ 21 398 m² au prix de 0,50 € le m² pour permettre notamment l'aménagement d'un chemin piétonnier depuis le bourg qui déboucherait sur la voie verte. QBO va également acquérir des parcelles voisines en vue d'agrandir la zone.

Lotissement des Chèvrefeuilles 2 : rétrocession à la Commune des équipements et espaces communs

Le CM adopte le transfert dans le domaine communal de la voirie, des équipements et espaces communs du lotissement des Chèvrefeuilles 2 dès la fin des travaux de viabilisation et de réalisation de la voie et des équipements, espaces verts et réseaux divers suite à l'annulation du premier projet.

Éclairage public : convention financière avec le SDEF

Le CM accepte le projet de réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public sur 28 points lumineux (26 lanternes + 2 lanternes avec mâts) situés "rue des Genêts", "Clos de Vorc'h Laë", "place des Bruyères", "impasse des Ajoncs" et "rue de Bretagne".

Il accepte le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale au SDEF soit 20 700 € HT pour un coût total de 33 000 € HT.

Dénomination de voies

Dans le cadre de l'adressage, le CM décide de nommer les voies suivantes :

- venelle Florence Arthaud : accès à la salle de sports depuis la rue de Bretagne
- venelle Jean Marie Déguignet : accès à la salle des locaux associatifs depuis la rue Saint Fiacre
- venelle des cols bleus : accès à la salle des cols bleus et aux vestiaires foot depuis la rue du Stade

Subvention école Saint Joseph de Guengat : subvention exceptionnelle classe de mer juin 2024

Le CM décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 935 € à l'école de Guengat dans le cadre de la classe de mer organisée du 4 au 7 juin à Larmor Plage.

Vous trouverez sur le site internet de la Commune l'ensemble des délibérations.



ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN

L'élection des représentants au parlement européen a eu lieu le **dimanche 9 juin**.

Résultats de l'élection des représentants au Parlement européen

Inscrits : 1452
Votants : 852 soit 58,82 %
Nuls : 1,1 % = 9 votes

Blancs : 0,9 % = 8 votes
Exprimés : 837 soit 98 %

DEHER-LESAINTE Léopold-Edouard : 0
 PONGE Philippe : 0
 MARÉCHAL Marion : 29 voix soit 3,5 %
 AUBRY Manon : 50 soit 6 %
 BARDELLA Jordan : 227 soit 27,1 %
 TOUSSAINT Marie : 67 soit 8 %
 AZERGUI Nagib : 0
 THOUY Hélène : 14 soit 1,7 %
 TERRIEN Olivier : 0
 ZORN Caroline : 1 soit 0,1 %
 HAYER Valérie : 146 soit 17,4 %
 ALEXANDRE Audric : 0
 CHOLLEY Marine : 0
 WEHRLING Yann : 4 soit 0,5 %
 ASSELINEAU François : 12 soit 1,4 %
 SIMONIN Michel : 0
 FORTANÉ Jean Marc : 0
 BELLAMY François-Xavier : 59 soit 7%

ARTHAUD Nathalie : 5 soit 0,6 %
 LARROUTUROU Pierre : 2 soit 0,2 %
 RENARD-KUZMANOVIC Georges : 0
 LABIB Selma : 3 soit 0,4 %
 ADOUE Camille : 0
 PHILIPPOT Florian : 9 soit 1,1 %
 HUSSON Edouard : 0
 BONNEAU Pierre-Marie : 0
 GLUCKSMANN Raphaël : 150 soit 17,9 %
 HOAREAU Charles : 0
 LASSALE Jean : 19 soit 2,3 %
 LALANNE Francis : 0
 LACROIX Guillaume : 7 soit 0,8 %
 ELMAYAN Lorys : 0
 DESFONTAINES Léon : 24 soit 2,9 %
 COSTES MEUNIER Gaël : 0
 GOVERNATORI Jean Marc : 9 soit 1,1 %
 TRAORÉ Hamada : 0
 PATAS D'ILLIERS Laure : 0
 GRUDÉ Patrice : 0



Les élections législatives auront lieu les **dimanche 30 juin et 7 juillet**.

Le bureau de vote, ouvert de 8h à 18h, est situé au restaurant scolaire, rue des chardons bleus.

Vote

En plus de votre carte électorale, présentation obligatoire d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, carte d'invalidité avec photo, permis de chasse).

Ces documents doivent être en cours de validité sauf la carte d'identité et le passeport qui peuvent être présentés même périmés.

Procuration

Si vous êtes absent le jour des élections, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration.

Attention, une personne ne peut avoir qu'une seule procuration.

Plusieurs possibilités :

- remplir un formulaire papier disponible en Mairie ou sur internet
- compléter le formulaire en ligne sur le site servicepublic.fr et se rendre à la Gendarmerie, à la Police ou au Tribunal Judiciaire (formulaire disponible sur place également).

CANTINE SCOLAIRE 2024/2025

Inscriptions

Tous les parents dont les enfants déjeuneront à la cantine scolaire à la rentrée prochaine doivent compléter une fiche d'inscription remise par l'école ou disponible en Mairie.

Cet imprimé est à déposer en Mairie **pour le 31 juillet**, dernier délai.

Pour les nouvelles familles, le document est disponible ainsi qu'un formulaire de prélèvement SEPA si vous optez pour le prélèvement automatique téléchargeable sur le site internet de la Mairie : www.guengat.fr, rubrique enfance jeunesse puis restaurant scolaire.



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- **Charline PINNA**
20 rue des Chèvrefeuilles, née le 17 mai
- **Margaux LE LAY**
9 rue des Aigrettes, née le 19 mai
- **Karl LE PICARD**
6 rue du Stade, né le 3 juin

MARIAGES

- **Anaëlle HOUÉZ et Timothée LIAGRE**,
15 rue des Chèvrefeuilles, mariés le 18 mai
- **Perrine DAGORN et Vincent SOYER**
3 rue des Lavandières, mariés le 22 juin

DÉCÈS

- **Annick JOUIN**, 1 route du Juch, décédée le 5 juin

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

SOIRÉE FESTIVE

La traditionnelle soirée festive aura lieu le **samedi 6 juillet** à partir de 19h30 à la salle de sports. Repas suivi du feu d'artifice et de la soirée dansante.



FESTIVAL "EN AOÛT, LES ENFANTS SONT DES PRINCES"



Samedi 3 août, venez assister à l'édition 2024 du festival "En août, les enfants sont des princes" aux locaux associatifs, près de la salle des sports.

- De 13h30 à 17h30 : le Comité des Fêtes vous proposera un après-midi sportif avec un concours de jeunes talents, des ateliers, des animations, buvette et petite restauration...
- à 15h00 : Spectacle de Breakdance avec la Compagnie Primitif. Au programme de l'audace, des performances physiques, de l'humour, de l'émotion, de la danse... un spectacle inoubliable qui fait du bien aux petits comme aux grands.

D'autres animations sont prévues dans les communes voisines durant l'été : le mercredi 31 juillet à Plogonnec, le jeudi 1er août à Locronan...



PARDON DE LA CHAPELLE SAINTE BRIGITTE

Le pardon de la chapelle Sainte Brigitte aura lieu le **dimanche 28 juillet** à la chapelle.

Messe à 10h30 suivie du café/gâteaux.

ARRÊTÉ DU MAIRE

Afin de respecter le cimetière et le terrain de football, un arrêté municipal a été pris pour en interdire l'accès aux animaux.

Tout chien en divagation sera capturé et envoyé en fourrière.

TEMPÊTE CIARAN : ORANGE EN RETARD SUR LA RÉPARATION ET LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Les séquelles de la tempête Ciaran

Elles continuent de perturber la vie des habitants de la commune. Nombreux sont ceux qui restent privés de réseau téléphonique et de fibre, rendant la communication difficile et augmentant l'isolement des résidents.

Les services techniques et les bénévoles s'étaient pourtant organisés rapidement après la tempête pour accélérer le nettoyage et la remise en état des lieux, afin de faciliter les interventions des entreprises comme Orange. Cependant, l'opérateur peine à rétablir les connexions, sans annoncer de date pour un retour à la normale. Lorsqu'on contacte Orange, la réponse est que chaque abonné doit contacter son propre opérateur. Or, tous les abonnés sont clients d'Orange, car les lignes cuivre et les lignes fibres sur voies publiques sont la propriété d'Orange. Comment expliquer une telle situation alors qu'ENEDIS, qui a également subi de forts dégâts, a terminé depuis longtemps de rétablir les lignes électriques dans des conditions bien plus dangereuses ? La société Orange doit se remettre en question : s'agit-il d'un problème d'organisation et/ou de gestion de la sous-traitance ?

Nous comptons sur une réaction rapide d'Orange pour mettre un terme à cette situation et éviter que cela ne se reproduise lors des prochaines tempêtes.

Déploiement de la fibre

A ce jour, il reste à connecter le secteur au nord de la zone de la Base ainsi que Ty Planche. Le 4 juin à Briec, lors d'une réunion avec des élus de l'ex-Quimper Communauté, Orange n'a communiqué aucune date pour ces 2 zones mais a annoncé l'avancée de leurs études sur l'utilisation des infrastructures d'Hermineo (réseau public haut débit pour tous de Quimper Bretagne Occidentale), ce qui pourrait accélérer le déploiement pour la partie nord.

Pour les oubliés des zones déjà fibrées, ils devront patienter davantage, car Orange ne donnera une date qu'après avoir terminé les grands secteurs.

Nous restons en contact avec Orange et communiquerons toute nouvelle information dès que disponible.

Stéphane SIMON, adjoint en charge du dossier

ATOUT SPORT

Pendant les vacances d'été, QBO propose des activités dans le cadre du programme Atout Sport.

Depuis le 25 mars, Atout Sport s'est dématérialisé. Vous pouvez désormais :

- consulter en ligne le catalogue des activités,
- acheter des coupons dématérialisés
- gérer les participants rattachés à son compte Atout Sport
- réserver en payant les activités choisies.

Pour cela, il faut se connecter sur le site de **quimper+** ou accéder via le site internet de Quimper Bretagne Occidentale : **atoutsport.qbo.bzh**

Pour ceux qui ne souhaitent pas effectuer de paiement en ligne ou qui préfèrent payer leurs coupons dématérialisés en espèces, chèques ou chèques vacances, des points d'accueil (Mairie de Guengat, Mairie de Plogonnec...) seront à disposition pour créditer les comptes en coupons et accompagner si besoin vos inscriptions.



INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 6 juillet : Messe à 18h30 à Plomelin

Dimanche 7 juillet : Messe à 9h30 à l'église Sainte Claire de Penhars et Pardon de la chapelle Sainte Anne à 10h30 à Plonéis

Samedi 13 juillet : Messe à 18h30 à Plogonnec

Dimanche 14 et 21 juillet : Messe à 9h30 à l'église Sainte Claire de Penhars et à 11h00 à Plonéis

Samedi 20 juillet : Messe à 18h30 à l'église Sainte Bernadette à Quimper

Dimanche 21 juillet : Pardon de l'église Saint Thurien à 10h30 à Plogonnec

Samedi 27 juillet : Messe à 18h30 à Plomelin

Dimanche 28 juillet :

- Pardon à 10h30 de la chapelle Sainte Brigitte à Guengat
- Messe à 9h30 à l'église Sainte Claire de Penhars

Samedi 3 août : Messe à 18h30 à Pluguffan

Dimanche 4, 11, 18 et 25 août : Messe à 9h30 à l'église Sainte Claire de Penhars et à 11h00 à Plonéis

Dimanche 4 août : Pardon de la chapelle Saint Pierre à 10h30 à Plogonnec et Pardon de la chapelle Saint David à 10h30 à Plomelin

Jedi 15 août : Assomption
Messe à 10h30 à la chapelle "Notre Dame des Grâces" à Pluguffan

Samedi 17 août : Messe à 18h30 à Plogonnec

Samedi 24 août : Messe à 18h30 à l'église Sainte Bernadette à Quimper

Samedi 31 août : Messe à 18h30 à Plogonnec

Dimanche 1er septembre : Messe à 11h00 à Plonéis et Pardon de la chapelle Notre Dame des Grâces à 10h30 à Pluguffan

Baptêmes :

Dates prévues : 14 et 21 juillet ; 11, 18 et 25 août

Rencontre pour la préparation au baptême : samedi 6 juillet et 31 août de 14h30 à 16h30 à la salle paroissiale de Plonéis

LOGEMENT A LOUER

Vous êtes propriétaire d'un logement, vous avez une chambre meublée qui est inoccupée, avez-vous pensé à la louer à un étudiant ou à un jeune en formation ?

Conditions :

- La chambre doit être intégrée à votre résidence principale et avoir une superficie minimum de 9 m², avoir une fenêtre et une hauteur sous plafond de 2,20 m. Elle doit être chauffée et meublée à minima.
- Vous devez donner accès à une salle d'eau et des WC et éventuellement partager certaines pièces de vie commune comme la cuisine.
- Vous devez signer un contrat de location meublée.

Plusieurs types de baux sont possibles de 1 à 10 mois, renouvelables ou non (selon le type de bail).

Si vous pratiquez un loyer raisonnable, ne dépassant pas 152 €/m²/an, vous serez exonéré d'impôt sur le revenu.

Renseignements : 0 805 29 29 79 (service et appel gratuits).

FEU DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

9 feux de forêt et de végétation sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- **Vous êtes fumeur ?** Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- **Vous organisez un barbecue ?** Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- **Vous bricolez en plein air ?** Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.
- **Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ?** Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.



Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Guengat sera fermée le **jeudi 15 août**.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en juin, juillet et août 2008 sont invités à se présenter en Mairie après leur 16ème anniversaire pour se faire recenser, apporter le livret de famille.

ASSOCIATIONS

ULAMIR e BRO GLAZIK

Durant l'été, l'Ulamir e Bro Glazik propose diverses activités :

Sorties familles

- **Mercredi 3 Juillet** : Ferme de la Lorette à Plogonnec
- **Samedi 6 Juillet** : Aquashow à Audierne
- **Samedi 13 Juillet** : Alpagas du Rompay à Gourlizon
- **Samedi 20 Juillet** : Parc animalier et Parcabout du Quinquis à Clohars Carnoët
- **Samedi 31 août** : Château de Kerjean et ferme d'Eden à Saint Vaugay

La ludothèque en balade et ses activités en famille de 14h00 à 18h00 à Guengat

- **jeudi 11 juillet** : à l'aire de jeux : venez avec vos vélos
- **jeudi 1er août** à la MPT de Bellevue : bracelet de l'été et crêpes

D'autres séances sont prévues dans les communes voisines, plus de renseignements sur le site internet de l'Ulamir.

Les ouvertures de la ludothèque : mercredis 10, 17 et 24 juillet de 16h00 à 18h00.

Atout Sport : arts plastiques

Dessiner des animaux au crayon papier et fusain du 26 au 28 août : de 11h00 à 12h00 pour les enfants de 3 à 6 ans : 6 coupons Atout Sport

- de 14h00 à 16h00 pour les enfants de 7 à 12 ans : 12 coupons Atout Sport

Renseignements et inscriptions à l'Ulamir e Bro Glazik au **02 98 91 14 21**

GUENGAT RANDO

Lundi 1er juillet :

Circuits de 4,5 ; 7 et 9 kms à Plogonnec

RDV à 13h45 près du terrain de foot pour covoiturage

Renseignements Mail :

guengat.rando@gmail.com

ou **06 98 20 11 87**

ou **06 79 47 93 46**



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Centre Social ULAMIR e Bro Glazik prépare la 32ème édition du Forum des Associations le **samedi 7 septembre 2024**.

Les associations de la commune ainsi que les club extérieurs ont reçu un courrier pour les inscriptions au mois de juin.

Pour les nouvelles associations, il est possible de se procurer ce bulletin d'inscription auprès de l'ULAMIR.

Afin de pouvoir communiquer au mieux sur cette journée, elles seront à retourner avant le samedi 27 juillet.

Renseignements et inscriptions : Centre Social ULAMIR e Bro Glazik au **02 98 91 14 21**



TERRES DE GARENNE

L'association Terres de Garenne, qui est à l'initiative du MAG (Magasin Associatif de Guengat) et du Fest Noz de Février, a maintenant plus d'un an d'existence et souhaite développer ses activités.

Afin de porter de nouveaux projets, des réunions régulières se mettent en place. La date de la prochaine réunion sera précisée dans le Kelachou de la rentrée.

Il y a notamment l'idée de travailler à un groupement d'achat complémentaire du MAG ou encore mettre en place des événements thématiques.

Vous pouvez d'ores et déjà manifester votre volonté de prendre part à l'aventure en remplissant le sondage disponible en ligne (bit.ly/GUENGAT), au MAG ou en Mairie. Il sera ensuite à déposer dans la boîte aux lettres du MAG ou pendant les permanences les mardis soirs et samedis matins.

Au plaisir d'échanger durant l'été avec vous au magasin ou par mail : maguengat@gmail.com

LE PLAISIR DES ARTS

La saison de l'association "Le plaisir des arts" s'est terminée le mardi 25 juin 2024 et reprendra le **mardi 10 septembre 2024** par la peinture.

L'association sera présente au forum des associations le samedi 7 septembre 2024.

L'association regroupe 3 activités (possibilité d'essais)

- Le mardi de 10h00 à 12h00 : **peinture ou chant** un mardi sur deux. Nous recommencerons par la peinture.
- Le mardi de 14h00 à 17h00 : **danses en ligne** tous les mardis.

La peinture a lieu à la MPT de Bellevue et le chant et la danse aux locaux associatifs au bourg.

Les activités sont suspendues pendant les vacances scolaires.

Les danses pratiquées : Madison, country, reggaeton, mambo, sirtaki, polka (cornemuses), tango solo, cumbia, kuduro etc... Toutes ces danses sont présentes dans les thés dansants.

Renseignements auprès d'Andrée Guermeur au **06 70 49 58 03**





REMISE DE CALCULATRICES

Comme tous les ans, les enfants de CM2 entrant en 6ème sont conviés par la Municipalité pour une cérémonie de remise de diplômes et pour recevoir une calculatrice le **mardi 2 juillet à 18h00** en Mairie.

Les élèves de CM2 non scolarisés à Guengat sont invités à se présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile afin qu'une calculatrice leur soit également remise.



ÉCOLE DE GUENGAT : CLASSE DE MER DES CM2

Nous sommes les élèves de CM2 de l'école Saint Joseph de Guengat.

Nous sommes partis en **classe de mer au centre nautique de Kerguelen à Larmor Plage**. Le séjour a eu lieu du 4 au 7 juin dernier.

Nous avons participé à des séances de dériveur, de kayak de mer, de randonnée palmée et le bateau de plongée nous a emmenés à l'île de Groix.

Nous avons pu découvrir les fonds marins, profiter de la plage et nous balader en bord de mer. Un sacré bol d'air !

Des liens d'amitié se sont créés ou renforcés entre nous. Et nous sommes maintenant un groupe soudé.

C'était un incroyable et fantastique voyage pour nous. Alors merci à tous ceux qui nous ont aidés à financer notre projet lors des actions de ventes de brioches et de gâteaux.

Les CM2 : Nathan, Alexandre, Marwan, Maxime, Ezio, Kenza, Kheyline, Ninon, Nolan, Liam, Amandine, Sohan, Sara, Nolan, Raphaël, Yan et Léo.

ANIMATION JEUNESSE

Le **jeudi 18 juillet**, la Municipalité propose un après-midi de structures gonflables sur le terrain de football avec la société "Jump' O' Clown".
Buvette et petite restauration.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (A.L.S.H.)

L'ALSH sera ouvert **du lundi 8 juillet au jeudi 29 août** (fermé le vendredi 30 août).

Les dossiers d'inscription pour la rentrée 2024-2025 pour les mercredis et les vacances scolaires sont disponibles au Pôle Enfance, en Mairie et sur le site internet de l'Ulamir (www.ulamir-ebg.org)



CAP SUR LA DANSE

L'association "Cap sur la danse" a organisé le samedi 1er juin un spectacle de fin d'année.

De gauche à droite :
Léna, Jeanne et Youna



GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le personnel communal de la garderie périscolaire remercie les bénévoles de l'aide aux devoirs et en particulier, Jacques qui cesse son activité.

Année scolaire 2024/2025 :

A noter : Les fiches d'inscription sont à retourner en Mairie pour le 31 juillet, dernier délai.

LE KELACHOU PART EN VACANCES



Prochaine distribution :
Semaine 35, du 26 au 31 août.

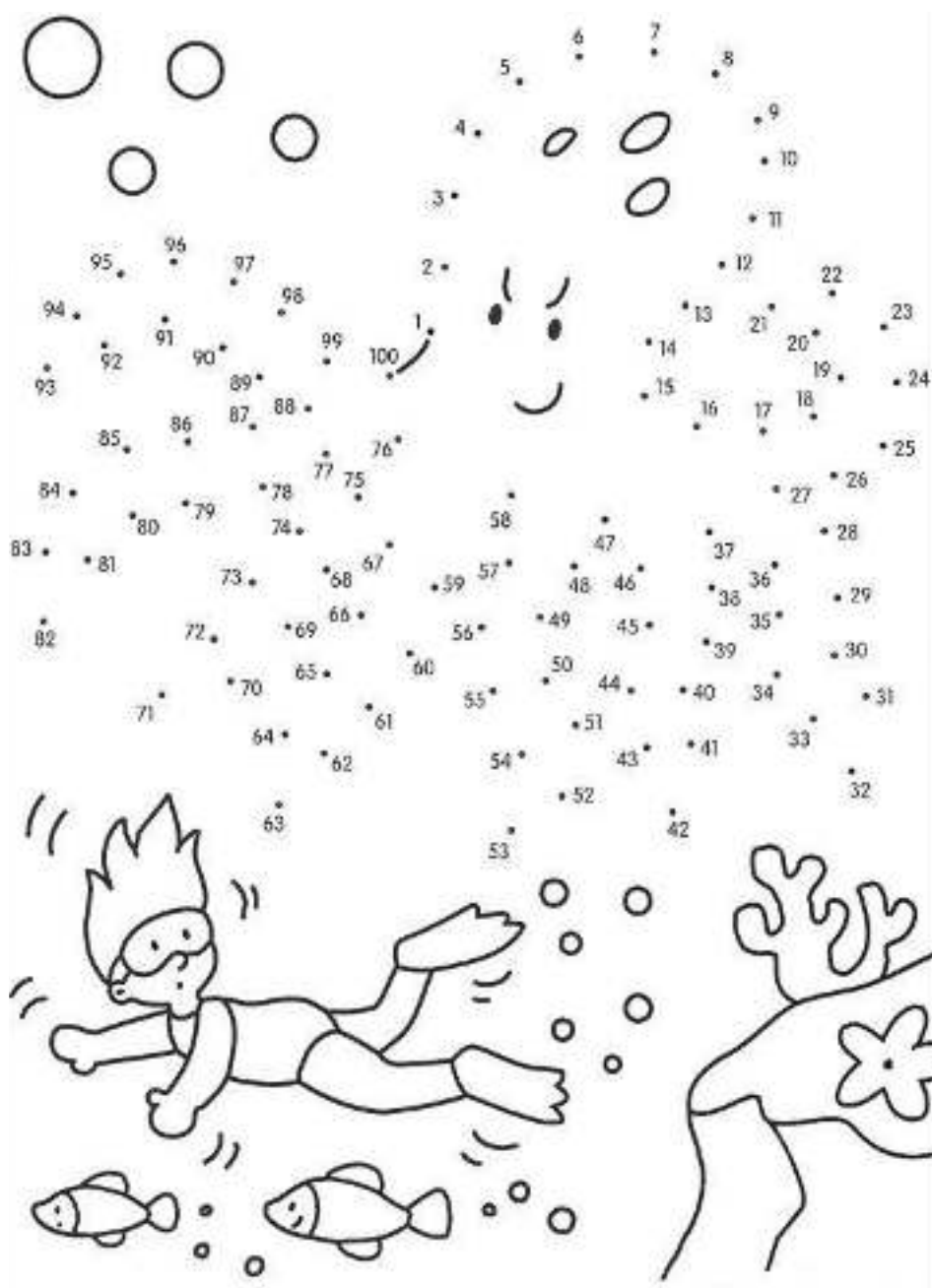
Pensez à déposer vos articles et informations en Mairie pour le 14 août, dernier délai.

GUENGAT FÊTE LES JEUX OLYMPIQUES

Le Comité des Fêtes organise ses JO (Jeux Olympiques) le **samedi 24 août** à partir de 11h.

Au programme : épreuves sportives individuelles et collectives (tennis, foot, basket, pétanque, course de brouettes...) dans une ambiance conviviale pour hisser fort les valeurs du sport.

Le Comité proposera une buvette ainsi qu'une petite restauration.



SERVICES DE SANTÉ

Docteur Philippe BICHAT
Tél : 02 98 65 24 51

MÉDECINS

le 15 ou le 112
(depuis un téléphone mobile)

MAISON MÉDICALE DE GARDE

Tél : 02 22 94 09 83
Le samedi de 12h à 18h
Le dimanche de 10h à 18h à
Douarnenez au 83 rue Laënnec dans
l'enceinte de l'hôpital.

CABINETS INFIRMIERS

- **Cabinet du bourg**
(Corinne et Catherine)
Tél : 07 63 92 18 68
- **Cabinet de Cathy JAOUEN**
Tél : 02 98 55 77 07

PHARMACIE

3237

AMBULANCES - TAXI DU NEVET

02 98 91 85 20

TAXI LE BRAS-TRACOL

Tél : 02 98 91 07 08
06 07 61 46 42

KINÉSITHÉRAPEUTE OSTÉOPATHE

- **Sylvain LENANCKER**
Tél : 02 98 52 80 81
- **Anna GENTRIC**
Tél : 02 98 52 80 81

ORTHOPHONISTE

Jennifer MOITREL
Tél : 06 09 36 20 24

PSYCHOMOTRICIENNE

Vanessa VILON
Tél : 06 34 39 16 41

Les informations du bulletin sont données à titre indicatif au moment de leur publication. Aussi, quand vous en prenez connaissance et indépendamment de notre volonté, elles peuvent ne plus être à jour.

Directeur de la publication : David LE GOFF, Maire

Coordination textes et mise en page, suivi de rédaction : Commission communication et Morgane HENAFF

Crédits photos : Elus, associations, divers - **Impression :** Service reprographie de QBO